



CENTRE DE GESTION
de la FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Procès-verbal de la réunion du 6 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 6 octobre à 14H00, le Comité social territorial s'est réuni au **Centre de gestion des Landes à Mont-de-Marsan**, sous la présidence de **Monsieur Gérard MOREAU**, Maire de Sabres.

Monsieur Gérard MOREAU procède à l'appel,

Assistaient à la réunion

- En qualité de représentants des élus :

. Gérard MOREAU,	Maire de SABRES
. Christian DUCOS,	Maire de SOUPROSSE
. Jean-Marc LARRE,	Maire de BIAUDOS
. Gilles COUTURE,	Maire de GEAUNE
. Patricia CASSAGNE,	Maire de LUE
. Jean-Pierre BRETHOUS,	Maire de SAINT-MAURICE-SUR-ADOUR
. Serge SORE,	Maire de LUXEY

- En qualité de représentants du personnel :

. Bruno BALDASSINI,	Mairie de BELHADE (FO)
. Delphine DUMEAU,	Mairie de ROQUEFORT(UNSA)
. Marie-Dominique DAULAN,	CIAS CLN CASTETS (CFDT)
. Alexandra LAZARTIGUES,	Mairie de GABARRET (SUD)
. Ludovic LAVOINE,	C.C LANDES D'ARMAGNAC (CGT)
. Fabien BARRIERE,	Mairie de SAINT-VINCENT-DE-PAUL (CGT)
. Jérôme DEYRIS,	Mairie de LABOUHEYRE (CGT)

- Assistaient également à la réunion : (sans voix délibérative)

. Damien POUZALGUES,	Mairie de SARBAZAN(CGT)
. Yannick DAUBA,	Mairie de SABRES (CGT)

- Etaients absents ou excusés :

. Hervé BOUYRIE,	Maire de MESSANGES
. Fabienne LABY-FAUTHOUX,	Maire de POYANNE
. Christine FOURNADET,	Maire de CASTELNAU-CHALOSSE
. Yann BOUFFIN,	Maire de CALLEN
. Alain GAUBE,	Maire de LABASTIDE-D'ARMAGNAC
. Hélène COUSSEAU,	Maire de LESPERON
. Sandrine LIORET,	CC CHALOSSE TURSAN (FA-FPT)
. Laurence LADOUSSE,	Mairie de SAINT-MARTIN-DE-HINX (UNSA)
. Sandrine CASINI,	Mairie de HAUT-MAUCO (CFDT)
. Loup RITTER,	SM COTE SUD TYROSSE (CFDT)

• Autres participants :

- . Raphaël BRETON,
- . Fadela BOUALI,
- . Corine LEVY,

Directeur adjoint des services, Centre de gestion
 Service comité social territorial, Centre de gestion
 Service comité social territorial, Centre de gestion

I – DESIGNATION DU SECRETAIRE ADJOINT

Désignation du secrétaire adjoint de séance **Mme Marie-Dominique DAULAN** est candidate pour cette tâche.

DOSSIERS SOUMIS POUR AVIS

II - ADOPTION DES PROCES-VERBAUX DES SEANCES DU 30 JUIN ET DU 7 JUILLET 2025

<u>PV de la séance du 30 juin 2025</u>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité
<u>PV de la séance du 7 juillet 2025</u>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

III – ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DES SERVICES

AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

<u>Commune de Bélis</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR 3	CONTRE 4	ABSTENTION 4
		Avis favorable		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 6	CONTRE 0	ABSTENTION 0
		Avis favorable à l'unanimité		

<u>Commune de Maillas</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
			3	4
	<i>Avis favorable</i>			
	Collège des représentants des collectivités :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
6				
<i>Avis favorable à l'unanimité</i>				

<u>Commune de Maurrin</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
			3	4
	<i>Avis favorable</i>			
	Collège des représentants des collectivités :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
6				
<i>Avis favorable à l'unanimité</i>				

<u>CDG40</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
			3	4
	<i>Avis favorable</i>			
	Collège des représentants des collectivités :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
6				
<i>Avis favorable à l'unanimité</i>				

<u>Commune de Saint-Laurent-de-Gosse</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
			3	4
	<i>Avis favorable</i>			
	Collège des représentants des collectivités :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
6				
<i>Avis favorable à l'unanimité</i>				

AUTORISATION SPECIALE D'ABSENCE

<u>Sivu de Gamarde-les-bains</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
			7	
	<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>			
	Collège des représentants des collectivités :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
6				
<i>Avis favorable à l'unanimité</i>				

<u>Commune de Saubusse</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 6	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

<u>CDG40</u>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

COMPTE EPARGNE TEMPS

<u>Commune de Créon d'Armagnac</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 6	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

<u>Commune de Lagrange</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 6	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

<u>Commune de Messanges</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 6	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

Pandelon	représentants du personnel :	7		
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 5	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

CONVENTION DE SERVICE PARTAGE

Dossiers soumis :

- Commune de Cagnotte
- Commune de Cauneille
- Commune d'Estibeaux
- Commune de Gaas
- Commune d'Hastingues
- Commune de Mimbaste
- Commune de Misson
- Commune de Mouscardes
- Commune de Oeyregave
- Commune d'Orist
- Commune d'Orthevielle
- Commune d'Ossages
- Commune de Port-de-Lanne
- Commune de Pouillon
- Commune de Saint-Etienne-d'Orthe
- Commune de Saint-Lon-les-Mines
- Commune de Sorde l'Abbaye

Vote

Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
		7	
	<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
Collège des représentants des collectivités :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	6		
	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

<u>Sivu de Gamarde-les-Bains</u>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

CREATION DE SERVICE

CDG40	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
			7	
	<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>			
	Collège des représentants des collectivités :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
2		4	1	
<i>Avis favorable</i>				

ORGANIGRAMME

Communauté de communes Côte Landes Nature - Castets	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
		3	3	1
	<i>Avis rendu</i>			
	Collège des représentants des collectivités :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
7				
<i>Avis favorable à l'unanimité</i>				

Communauté de communes de Parentis-en-Born	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

Commune de Villeneuve-de-Marsan	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

REGLEMENT INTERIEUR

<u>Commune de Bias</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
		6	1	
<i>Avis défavorable</i>				
	Collège des représentants des collectivités :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
		7		
<i>Avis favorable à l'unanimité</i>				

<u>Cias Côte Landes Nature – Castets</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
		7		
<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>				
	Collège des représentants des collectivités :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
		1	6	
<i>Avis favorable</i>				

<u>Commune de Saint-Laurent-de-Gosse</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
		3	4	
<i>Avis défavorable</i>				
	Collège des représentants des collectivités :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
		7		
<i>Avis favorable à l'unanimité</i>				

SUPPRESSION DE POSTE

<u>Syndicat scolaire - Arboucave</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
		4	3	
<i>Avis favorable</i>				
	Collège des représentants des collectivités :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
		7		
<i>Avis favorable à l'unanimité</i>				

<u>Commune d'Artassenx</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
		4	3	
<i>Avis favorable</i>				
	Collège des représentants des collectivités :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
		7		
<i>Avis favorable à l'unanimité</i>				

<u>Commune de Bénése-Maremne</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR 3	CONTRE 4	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 7	CONTRE	ABSTENTION
<i>Avis favorable à l'unanimité</i>				

<u>Commune de Bergouey</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR 4	CONTRE 3	ABSTENTION
		<i>Avis favorable</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 7	CONTRE	ABSTENTION
<i>Avis favorable à l'unanimité</i>				

<u>Commune de Bordères-et-Lamensan</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR 4	CONTRE 3	ABSTENTION
		<i>Avis favorable</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 7	CONTRE	ABSTENTION
<i>Avis favorable à l'unanimité</i>				

<u>Commune de Castelnau Chalosse</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR 4	CONTRE 3	ABSTENTION
		<i>Avis favorable</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 7	CONTRE	ABSTENTION
<i>Avis favorable à l'unanimité</i>				

<u>Cias de Castets</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR 4	CONTRE 3	ABSTENTION
		<i>Avis favorable</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 7	CONTRE	ABSTENTION
<i>Avis favorable à l'unanimité</i>				

	représentants du personnel :	4	3	
		Avis favorable		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 7	CONTRE	ABSTENTION
		Avis favorable à l'unanimité		

<u>Sivu de Cazères-sur-Adour</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR 4	CONTRE 3	ABSTENTION
		Avis favorable		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 7	CONTRE	ABSTENTION
		Avis favorable à l'unanimité		

<u>Commune de Maurrin</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR 4	CONTRE 3	ABSTENTION
		Avis favorable		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 7	CONTRE	ABSTENTION
		Avis favorable à l'unanimité		

<u>Commune de Meilhan</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR 4	CONTRE 3	ABSTENTION
		Avis favorable		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 7	CONTRE	ABSTENTION
		Avis favorable à l'unanimité		

<u>ADACL</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR 4	CONTRE 3	ABSTENTION
		Avis favorable		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 7	CONTRE	ABSTENTION
		Avis favorable à l'unanimité		

<u>Commune d'Orist</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR 4	CONTRE 3	ABSTENTION
		<i>Avis favorable</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 7	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

<u>Commune de Peyrehorade</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR 4	CONTRE 3	ABSTENTION
		<i>Avis favorable</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 7	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

<u>Commune de Poyartin</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR 4	CONTRE 3	ABSTENTION
		<i>Avis favorable</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 7	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

<u>Commune de Saint-Martin-de-Hinx</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR 4	CONTRE 3	ABSTENTION
		<i>Avis favorable</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 7	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

<u>Communauté de communes Chalosse Tursan – Saint-Sever</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR 4	CONTRE 3	ABSTENTION
		<i>Avis favorable</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 7	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

<u>Commune d'Yzosse</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR 4	CONTRE 3	ABSTENTION
		<i>Avis favorable</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 7	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

TELETRAVAIL

<u>Commune de Biarrotte</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR 2	CONTRE 4	ABSTENTION 1
		<i>Avis défavorable</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 7	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

<u>Commune de Bias</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR 2	CONTRE 3	ABSTENTION 2
		<i>Avis défavorable</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 7	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

<u>CDG40</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR 2	CONTRE 3	ABSTENTION 2
		<i>Avis défavorable</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 7	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

TEMPS PARTIEL

<u>Commune de Linxe</u>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

IV – LIGNES DIRECTRICES DE GESTIONS

Dossiers soumis :

1^{er} examen

<u>Syndicat du Midou</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
		<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 6	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

- Commune d'Arsague
- Commune d'Azur
- Commune de Belhade
- Commune de Bélis
- Commune de Bias
- Commune de Castelner
- Cias Côte Landes Nature

Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 5	ABSTENTION 2
	<i>Avis défavorable</i>		
Collège des représentants des collectivités :	POUR 6	CONTRE	ABSTENTION
	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

- Commune de Hinx
- Sivu Horsarrieu – Ste Colombe
- Commune de Latrille
- Sivu de Lencouacq
- Commune de Lucbardez et Bargues
- Commune de Mouscardes
- Commune de Mugron
- Commune de Saint-Agnet
- Commune de Saint-Martin-d'Oney
- Commune de Sainte-Colombe
- Commune de Trensacq
- Sivu du Rpi des sources d'Oya – Ygos
- Commune d'Yzosse

Collège des représentants du personnel :	6	1	
	Avis défavorable		
Collège des représentants des collectivités :	POUR 6	CONTRE	ABSTENTION
	Avis favorable à l'unanimité		

V – ORIENTATIONS RELATIVES AUX EFFECTIFS, EMPLOIS ET COMPETENCES

AVANCEMENT DE GRADE / RATIOS PROMUS-PROMOUVABLES

Aux termes du Code général de la fonction publique, notamment les articles L522-23 à L522-31, « le nombre maximum de fonctionnaires appartenant à l'un des cadres d'emplois régis par la présente loi, à l'exception du cadre d'emplois des agents de police municipale, pouvant être promu à l'un des grades d'avancement de ce cadre d'emplois est déterminé par application d'un taux de promotion à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour cet avancement de grade. Ce taux de promotion est fixé par l'assemblée délibérante après avis du comité social territorial ».

L'assemblée délibérante compétente détermine le pourcentage d'agents autorisés à accéder au grade supérieur parmi les agents promouvables (agents remplissant les conditions statutaires d'accès au grade supérieur fixées par les statuts particuliers).

Le ratio est le rapport entre le nombre d'agents qui pourront être promus et le nombre d'agents qui remplissent les conditions statutaires. Ce ratio demeure un nombre plafond de fonctionnaires pouvant être promus.

Cette décision de l'assemblée délibérante est obligatoirement précédée d'une consultation du comité social territorial dont relève la collectivité. Les taux seront fixés en pourcentage. Ils peuvent être fixés par catégorie (A, B, C), par filière, par cadre d'emplois, ... au cas par cas pour tenir compte des spécificités locales et sont compris entre 0 et 100%. La délibération peut fixer une règle d'arrondi à l'entier supérieur. A noter l'absence de directive et donc l'entière liberté de déterminer, pour l'assemblée délibérante compétente, pour chaque cas d'avancement, les seuils à appliquer dans la collectivité.

Dossiers soumis :

<u>Commune d'Amou</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR 4	CONTRE 3	ABSTENTION
		Avis défavorable à l'unanimité		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 6	CONTRE	ABSTENTION
		Avis favorable à l'unanimité		

<u>Castelner</u>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

<u>Syndicat du Midou et de la Douze</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
			6	1
<i>Avis défavorable</i>				
	Collège des représentants des collectivités :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
		6		
<i>Avis favorable à l'unanimité</i>				

<u>Commune de Mant</u>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

<u>Commune de Saint-Agnet</u>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

V – ORIENTATIONS STRATEGIQUES EN MATIERES DE POLITIQUE INDEMNITAIRE ET D'ACTION SOCIALE AINSI QU' AUX AIDES A LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

ACTION SOCIALE

<u>Commune de Latrille</u>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

FRAIS DE DEPLACEMENT

<u>Commune de Dumes</u>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

<u>Commune de Maurrin</u>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

<u>Commune d'Onard</u>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

<u>Syndicat Mixte de gestion Baignades Landaises - Messanges</u>	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

HEURES SUPPLEMENTAIRES – COMPLEMENATIRES

<u>Syndicat scolaire Belbezer</u>	Collège des représentants du personnel :	POUR 6	CONTRE	ABSTENTION 1
		<i>Avis favorable</i>		
	Collège des représentants des collectivités :	POUR 6	CONTRE	ABSTENTION
		<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

Lagrange	Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
	Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

Dossiers soumis :

Convention CDG en matière de santé

- Commune de Commensacq

Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
	<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
Collège des représentants des collectivités :	POUR	CONTRE 6	ABSTENTION
	<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		

- Syndicat Mixte de Rivière du Marensin et du Born – Linxe

Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
	<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
Collège des représentants des collectivités :	POUR	CONTRE 6	ABSTENTION
	<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		

- Communauté de communes Coteaux et Vallées des Luys - Amou
- Commune d'Amou
- Commune de Bordères et Lamensans
- Commune de Bostens
- Commune de Bourriot Bergonce
- Commune de Cachen
- Cias Côte Landes Nature - Castets
- Communauté de communes Côte Landes Nature – Castets
- Ehpad de Coujon – Grenade-sur-Adour
- Commune de Grenade-sur-Adour
- Commune de Labrit
- Commune de Léon

- Commune de Monségur
- CDG40
- Commune d'Onesse-Laharie
- Commune d'Ossages
- Communauté de communes des grands lacs – Parentis-en-Born
- Syndicat du Bassin Versant – Parentis-en-Born
- Commune de Pouillon
- Commune de Saint-Pandelon
- Commune de Tilh

Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

Labellisation en matière de santé

- Commune de Bégaar

Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE 7	ABSTENTION
	<i>Avis défavorable à l'unanimité</i>		
Collège des représentants des collectivités :	POUR	CONTRE	ABSTENTION 6
	Avis rendu		

- Commune de Beylogue
- Commune de Biarrotte
- Commune de Cagnotte
- Commune de Eyres Moncube
- Commune de Gibret
- Commune de Gourbera
- Commune de Laglorieuse
- Sivu de Laglorieuse
- Commune de Lahosse
- Commune de Le vignau
- Commune de Lucbardez
- Commune de Mant
- Commune de Mauvezin d'Armagnac
- Commune de Mazerolles
- Commune d'Orist
- Commune de Pimbo
- Commune de Pouillon

- Commune de Saint-Gor
- Commune de Saint-Julien-d'Armagnac
- Commune de Saint-Lon-les-Mines
- Commune de Saint-Geours-de-Maremne
- Commune d'Ychoux

Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

Convention CDG en matière de Prévoyance

- Commune de Josse
- Commune d'Orthevielle

Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DU RIFSEEP

Le décret n°2014-513 du 20 mai 2014 a créé un nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP). En application du principe de parité entre le régime indemnitaire des agents de la fonction publique d'Etat et des agents de la fonction publique territoriale, seront donc concernés par le RIFSEEP les agents ayant comme corps de référence à l'Etat ceux concernés par le RIFSEEP.

Ce dispositif est centré sur une indemnité principale, l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE), à laquelle doit s'ajouter un complément indemnitaire versé annuellement.

Le décret précité pose le principe d'une reconnaissance indemnitaire axée sur l'appartenance à un groupe de fonctions.

Ce qui suppose :

- ✓ Que le versement de l'IFSE n'est plus fonction du grade mais des fonctions exercées par l'agent,
- ✓ Que la collectivité ou l'établissement public établit une répartition de ses effectifs par groupe de fonctions,
- ✓ Que chaque collectivité ou établissement public délibère pour créer ses propres groupes de fonctions,
- ✓ Que chaque agent bénéficie du montant indemnitaire attribué au groupe de fonction auquel il appartient.

Le projet de délibération relatif à la mise en place du RIFSEEP doit être soumis pour avis au comité social territorial.

Dossiers soumis

1^{er} PASSAGE RIFSEEP : (délibérations initiales)

- Commune de Bélis
- Commune de Bordères-et-Lamensans
- Sivu Adour Midouze – Carcares-Sainte-Croix
- Commune de Cassen
- Commune de Castelner
- Sivu de Laglorieuse
- Commune de Lahosse
- Sivu de Lалуque
- Commune de Lалуque
- Commune de Lucbardez et Bargues
- Commune de Maillas
- Commune de Mazerolles
- Commune de Narrosse
- Commune de Roquefort
- Syndicat Mixte de Rivières Côte Sud – Saint-Vincent-de-Tyrosse
- Commune de Sagnac-et-Muret
- Commune de Serres Gaston
- Commune de Villeneuve de Marsan
- Commune d'Yzosse

Collège des représentants du personnel :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
		7	
	<i>Avis défavorable unanime</i>		
Collège des représentants des collectivités :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	6		
	<i>Avis favorable à l'unanimité</i>		

V – FORMATION, INSERTION ET PROMOTION DE L'EGALITE PROFESSIONNELLE

CONDITION D'ACCUEIL DES APPRENTIS

Dossiers apprentis BOETH :

- Commune de Pomarez
- Commune de Solférino
- Commune de Bascons
- Commune de Luxey
- Commune de Pouydesseaux
- Commune de saint-Martin-d'Oney
- Commune de Saint-Perdon
- Commune de Souprosse
- Commune de Saint-Vincent-de-Paul

Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

Dossiers apprentis

- Communauté de communes coteaux et vallées des Luys
- Commune de Léon
- Communauté de communes Landes d'Armagnac
- Commune de Tartas

Vote global

Collège des représentants du personnel :	Avis favorable à l'unanimité
Collège des représentants des collectivités :	Avis favorable à l'unanimité

DOSSIERS SOUMIS POUR INFORMATION




Rapports 2024 :

- Rapport d'activité du CDG40
- Rapport déontologue
- Rapport laïcité
- Rapport signalement (le rapport sera présenté lors la prochaine séance du CST par le référent signalement)

QUESTIONS DIVERSES

La séance est levée à :
17h30

Signatures :

Le Président,	Le secrétaire	Le secrétaire-adjoint
 Gérard MOREAU (Maire de SABRES)	 Jean-Marc LARRE (Maire de BIAUDOS)	 Marie-Dominique DAULAN (CFDT)